

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 6 novembre 1967

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### LA SANCTION ROYALE

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

Résidence du Gouverneur général  
Ottawa, le 6 novembre 1967

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable J. R. Cartwright, M.C., juge en chef de la Cour suprême du Canada, Député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat le 6 novembre, à 4 h. de l'après-midi, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre humble serviteur.

Le secrétaire adjoint du  
Gouverneur général,

A.-G. CHERRIER.

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA PREMIÈRE  
SESSION DU PREMIER PARLEMENT

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous commémorons un événement très important de notre histoire, l'ouverture de la première session du premier Parlement du Canada. Pour reprendre une expression des *Journaux* des Communes de ce jour-là, cette première séance a été «ouverte et tenue» il y a exactement un siècle aujourd'hui. Le grand débat politique s'est alors amorcé au Parlement canadien, expression vigoureuse de la démocratie libre, débat qui s'est poursuivi jusqu'à ce moment, ou jusqu'au moment qui suivra immédiatement celui-ci. (*Exclamations*)

La politique était parfois contentieuse à cette époque et on ne tolérerait pas de nos jours les luttes acerbes qui marquaient alors les débats et les élections. Comme preuve, en fait, on peut rappeler qu'à l'ouverture de la première séance, le 6 novembre 1867, un siège était déjà vacant à la Chambre. Le président d'élection de Kamouraska n'avait pu procéder à l'élection dans cette circonscription. «La tribune, a-t-il dit, que j'avais fait ériger sur la galerie de la sacristie» avait été détruite. La foule ameutée l'avait attaqué personnellement et une délégation lui avait

déclaré que sa maison serait détruite et que lui-même risquerait d'être molesté s'il ne sur-soyait pas aux brefs d'élection.

L'élection a donc été remise.

Mais si la politique était plus animée dans certaines régions, en cette année de la Confédération, elle l'était moins dans d'autres. Des 181 sièges que comptait la Chambre des communes pour sa première session, une quarantaine avaient été pourvus par acclamation. C'était peut-être, pour une part, attribuable au fait que \$600 seulement étaient versés aux députés à titre d'allocation de session.

Ottawa était une ville fort animée à l'occasion de cette première ouverture. Présage de ce qui pourrait arriver, la nouvelle capitale avait été frappée, deux jours avant l'ouverture, par la pire tempête de vent depuis des années.

**M. Knowles:** Elle n'a jamais cessé.

**Le très hon. M. Pearson:** La tempête fait rage depuis lors. La séance a été ouverte à l'heure devenue depuis longtemps l'heure habituelle pour l'ouverture des nouvelles sessions, 3 heures de l'après-midi. Les militaires étaient venus en splendide uniforme pour la cérémonie; les édifices publics et de nombreuses maisons privées arboraient des drapeaux; toutes les voitures venant sur la colline pour la cérémonie devaient y être avant 2 heures et demie car, à cette heure-là, les grilles d'entrée étaient fermées pour tous, sauf le Gouverneur général.

Mais les citoyens de la capitale n'étaient pas tous sur la colline. A 2 heures ce jour-là, un match de la crosse, qui commençait ailleurs dans la ville, avait attiré une grande foule. La veille au soir, un groupe de gymnastes et d'acrobates américains inaugurait un spectacle au théâtre Her Majesty's où, plus tard dans la semaine, ils ont été remplacés par un magicien, «Le Fakir de Vishnu». Un cynique dirait que la nature des divertissements de la semaine n'était pas absolument incompatible avec l'occasion. La veille de la première séance un marchand de musique local annonçait le succès du jour qui portait un titre très approprié: «Put Your Shoulder to the Wheel».

• (2.40 p.m.)

Ce fut une semaine mémorable. Plus tôt, on avait dévalisé le même bar deux fois en trois jours, et le gouverneur de la prison locale avait surpris un intrus qui tentait de